

Le cardinal Vingt-Trois dénonce le délit d'entrave numérique à l'avortement

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Brèves](#), [Culture de Vie](#), [Perepiscopus](#), [Points non négociables](#)

Date : 26 novembre 2016



Mgr **Vingt-Trois** était interrogé [par radio Notre-Dame](#) :

C'est un projet qui me paraît très grave. D'abord en raison de son objet qui est la possibilité de rendre accessible à des femmes en détresse des possibilités de réfléchir et d'être accompagnées dans leur réflexion par rapport à l'avenir de leur grossesse et que c'est une guerre de religion où il est visible que l'objectif est de faire la promotion de l'avortement comme une issue normale d'une grossesse; Si la loi se met à faire la police sur internet il va falloir embaucher 10 000 fonctionnaires (...)

Quelle est l'obsession qui pousse le gouvernement à choisir le point précis de l'avortement comme point d'intervention plutôt que les sites de radicalisation terroriste, ça je ne sais pas.